



Quand la poésie entre dans le jardin...

DR

PAYSAGISTE

La tête dans les étoiles et les pieds sur terre

Multi-facettes, le métier de paysagiste se décline au gré des affinités de chacun: de la maçonnerie à l'architecture.

Sur la base d'une formation commune en CFC, le paysagiste pourra se spécialiser en fonction de l'entreprise dans laquelle il travaille et de ses affinités. Il peut aussi poursuivre sa formation à travers un brevet, une maîtrise fédérale, un diplôme de technicien ES et jusqu'au Bachelor d'architecte paysagiste (voir encadré).

«On a souvent une vision réductrice de cette profession, constate Fabien Khaletzky, architecte Paysagiste chez J.-F. Charmoy SA à la Croix-sur-Lutry. Il ne s'agit pas juste de tailler des haies ou de tondre le gazon, ce métier demande une connaissance poussée du végétal, de ses rythmes de croissance et des tâches spécifiques en fonction des saisons. Dans le cadre de la maçonnerie paysagère, il faut aussi connaître les différents types de pierre et de béton selon l'ouvrage à réaliser. Le paysagiste peut aussi être amené à construire des canalisations, des réseaux d'arrosage automatique

et des systèmes d'éclairage ou encore construire des bassins et des piscines.»

La tendance ces dernières années dans l'aménagement paysager est un retour aux essences locales et à des produits plus haut de gamme, comme la pierre naturelle et le bois local ou exotique, mais toujours issu de filières écoresponsables et durables.

Les qualités pour être paysagiste ? Il faut aimer travailler à l'extérieur par tous les temps et en équipe. Avoir l'esprit ouvert et se tenir informé des multiples et constantes nouveautés, particulièrement en matière de normes et réglementations. C'est un métier très évolutif, notamment à travers une mécanisation toujours plus importante, ce qui réduit considérablement la pénibilité du travail.

Le paysagiste est l'artisan qui façonne notre environnement quotidien. Passionné, à l'écoute, il met son savoir-faire au service de ses clients pour mettre en valeur leur lieu de vie.

Un peu poète

Passionné par le vivant, le végétal et la construction, Fabien Khaletzky, architecte paysagiste HES, responsable du bureau d'études chez J.F Charmoy SA, avoue un intérêt prononcé pour le rapport de l'humain avec son espace de vie. «Lorsque je suis entré dans la profession, il y a quinze ans, c'était un métier un peu confidentiel. Depuis quelques années, on constate un intérêt croissant pour le jardin qui devient une pièce à vivre supplémentaire. Une pièce à vivre merveilleuse qui évolue au gré des saisons et des années, raconte des histoires de couleur et de parfums tout en offrant de nombreuses fonctions, se prélasser à l'ombre d'un bel arbre, jouer dans l'herbe ou recevoir ses proches... Aujourd'hui, tous les projets d'une certaine ampleur incluent un architecte paysagiste. C'est un métier d'avenir mis en valeur par la volonté des collectivités publiques et des promoteurs de favoriser des démarches architecturales qui incluent le développement durable et l'écologie. Cette prise de conscience concerne également la clientèle privée toujours plus soucieuse de la qualité de son cadre de vie. Nous devons désormais amener des propositions cohérentes tant du point de vue esthétique que scientifique pour répondre aux défis de l'urbanisation et cela favorise l'émergence de notre profession».

L'architecte paysagiste se doit d'être à la fois botaniste, maçon et même un peu poète «Il faut aussi être capable d'empathie pour comprendre et parfois devancer les désirs de nos clients. C'est un métier où on a le droit d'avoir la tête dans les étoiles, mais il faut garder les pieds sur terre.»



Fabien Khaletzky, architecte paysagiste HES et responsable du bureau d'étude chez J.-F.-Charmoy SA à la Croix-sur-Lutry. DR

FORMATION

CFC en entreprise ou en école :
3 ou 4 ans

Dessinateur architecte paysagiste :
4 ans

Architecte paysagiste HES :
3 ans